

Envoyé en préfecture le 06/03/2025

Reçu en préfecture le 06/03/2025

Publié le

ID : 001-210103602-20250304-2025_08-DE

République française
Département de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 04 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatre mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART

En exercice : 18

Présents : 13

Présents : Michel BRULHART, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Fabien JACQUET, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Loïc CHRISTIN, Leila MANET, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI, Elody BULLIARD, Nicolas PIDOUX, Jean-Pierre DEMORNEX

Votants : 17

Absents excusés : Angélique NICOSIA (procuration à Emmanuelle LAURE), Cécile MAGNIN (procuration à Leila MANET), Claude MOREIRA (procuration à Michel BRULHART), Charline PERRIER (procuration à Janine BAIL), Frédéric LEGER

Secrétaire de séance : Emmanuelle LAURE

2025_08 – Objet : Avenant n°1 au marché de travaux relatif à l'extension de la Boulangerie – Lot n°01 « Maçonnerie - BTP », Lot n°02 « Etanchéité », Lot n°4 « Plâtrerie » et Lot n°7 « Sanitaire »

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 07 février 2023 attribuant le marché de travaux relatif l'extension de la Boulangerie à l'entreprise JACQUET - Lot n°01 « Maçonnerie - BTP », pour un montant de 228 186,23 € H.T. soit 273 823,48 € T.T.C.

L'ensemble des travaux entraîne une diminution de 19 690,00 € H.T. et fixe le nouveau montant du marché à 208 496,23 € H.T. soit 250 195,48 € T.T.C.

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 07 février 2023 attribuant le marché de travaux relatif l'extension de la Boulangerie à l'entreprise AMP Etanchéité - Lot n°02 « Etanchéité », pour un montant de 45 539,20 € H.T. soit 54 647,04 € T.T.C.

Il a été demandé en cours d'exécution à l'entreprise d'effectuer des travaux supplémentaires :

L'ensemble de ces travaux entraîne une augmentation de 2 402,88 € H.T. et fixe le nouveau montant du marché à 47 942,08 € H.T. soit 57 530,50 € T.T.C.

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 07 février 2023 attribuant le marché de travaux relatif l'extension de la Boulangerie à l'entreprise BONGLET - Lot n°4 « Plâtrerie » pour un montant de 31 579,15 € H.T. soit 37 894,98 € T.T.C.

L'ensemble des travaux entraîne une diminution de 3 482,40 € H.T. et fixe le nouveau montant du marché à 28 096,75 € H.T. soit 33 716,10 € T.T.C.

Envoyé en préfecture le 06/03/2025

Reçu en préfecture le 06/03/2025

Publié le **06 MARS 2025**

ID : 001-210103602-20250304-2025_08-DE

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 07 février 2023 attribuant le marché de travaux relatif l'extension de la Boulangerie à l'entreprise GERMAIN - Lot n°7 « Sanitaire », pour un montant de 24 382,25 € H.T. soit 29 258,70 € T.T.C.

Il a été demandé en cours d'exécution à l'entreprise d'effectuer des travaux supplémentaires :

L'ensemble de ces travaux entraîne une augmentation de 2 918,02 € H.T. et fixe le nouveau montant du marché à 27 300,27 € H.T. soit 32 760,32 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** les avenants n°1 au marché de travaux relatif à l'extension de la Boulangerie pour les entreprises : entreprise JACQUET- Lot n°01 « Maçonnerie - BTP », entreprise AMP Etanchéité - Lot n°02 « Etanchéité », entreprise BONGLET - Lot n°4 « Plâtrerie » et entreprise GERMAIN - Lot n°7 « Sanitaire »
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant et tous les documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré.

**Le Maire,
Michel BRULHART**

